



Kinshasa, le 28 novembre 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Dr. MALONGA MIATUDILA Jules

Vice-Président

Prof. Dr. Samuel MAMPUNZA

Trésorière

Dr. Hélène MAMBU

Secrétaire

Dr. Denis MATSHIFI

Directeur Exécutif

Dr. NGOMA MIEZI Kintaudi

Membres

1. *Dr. Lawrence Shtreshley*
2. *Prof. Dr Antoinette TSHEFU*
3. *M. Antoine KASONGO*
4. *ECC – Pasteur Moise GBEMA*
5. *IMA – Dr. Susan Girois*
6. *Dr. Jose NKUNI*
7. *Dr Joachim LUBIBA*

N/Réf :708/AKK/DIREX/2023

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

ACCREDITATION DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL

Source de financement : SANRU ASBL
Référence : AMI N° 009/SANRU/ASBL/2023
Date de publication : Mardi 28/11/2023
Date de clôture : Jeudi 11/01/2024

A L'INTENTION DES CANDIDATS SOUMISSIONNAIRES

1. SANRU ASBL travaille dans le secteur de la Santé Publique et de Développement, particulièrement dans la lutte contre le Paludisme, le VIH / SIDA, la Tuberculose, la Covid-19, dans la Vaccination, la Planification Familiale, l'Hygiène, la Santé de la Mère et de l'Enfant, la réhabilitation des infrastructures sanitaires, et cela, grâce au financement de différents Bailleurs de fonds et à la mise en œuvre de plusieurs Sous-Récepteurs.
2. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu différents financements des Bailleurs de fonds dans le secteur de la santé. Il s'agit du Fonds Mondial, l'Agence Suédoise de Développement, de l'USAID, de l'IDA, etc. SANRU ASBL a été désigné comme Principal Récepteur pour la mise en œuvre de ces projets au niveau national (UGPR) et au niveau périphérique par les Antennes Provinciales.
3. Les marchés liés aux financements sus identifiés seront passés conformément aux procédures concurrentielles acceptables définies par les procédures de SANRU, des Bailleurs des fonds correspondants et celles de la République Démocratique du Congo.
4. Les dossiers d'Appel d'Offres et les avis spécifiques aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'Appel à la Concurrence, tant national qu'international, seront publiés dans les portails électroniques d'usage, les journaux à large audience nationale paraissant à Kinshasa et, éventuellement en dehors du territoire national.
5. Par ailleurs, les dossiers concernant les consultations restreintes seront directement envoyés aux soumissionnaires potentiels figurant dans la Base des données de SANRU ASBL (et pourront également être publiés). A priori, il n'y aura pas de contrat entre SANRU ASBL et ces fournisseurs accrédités, néanmoins, SANRU ASBL leur accordera le statut des fournisseurs agréés (pré qualifiés) et seront consultés dans la pratique suivant les besoins.
6. C'est ainsi que SANRU ASBL procède à l'agrément ou pré-qualification des Consultants, Fournisseurs des biens, services et travaux afin de se constituer une base de données. Il s'agira des domaines ci-après :





a) Services Généraux

- Plomberie
- Menuiserie bois
- Menuiserie métallique (fer, aluminium, ...)
- Maçonnerie
- Climatisation
- Peinture bâtiment
- Débosselage carrosseries véhicules
- Entretien bâtiment
- Entretien et réparation des appareils électroménagers
- Services de manutention
- Services – traiteur
- Services d'accueil (protocole)

b) Services spécialisés

- Garage pour entretien et réparation des véhicules
- Garage pour entretien et réparation des motos
- Garage pour entretien et réparation des groupes électrogènes
- Garage pour entretien et réparation des moteurs hors-bord
- Pièces de rechange véhicules, motos, groupes électrogènes, moteurs hors-bord
- Entretien du parc informatique
- Câblage réseau informatique
- Décoration intérieure
- Externalisation des impressions
- Imprimerie
- Affichage publicitaire sur panneaux fixes, numériques, tri-vision
- Impression sur textiles
- Agence de voyage
- Services d'hôtellerie
- Cercles et espaces récréatifs
- Services courrier
- Transitaire en douane
- Création et actualisation des sites Web
- Archivage physique et électronique
- Digitalisation et numérisation des tâches
- Call center
- Société de placement et fiscalité

c) Fournitures

- Équipements, consommables et accessoires informatiques
- Appareils et équipements électroménagers
- Appareils et équipements médicaux
- Appareils, équipements et réactifs de laboratoire
- Fournitures de bureau
- Produits d'alimentation





- Mobiliers de bureau
 - Équipements d'énergie solaire
 - Pneus et chambres à air
 - Matériels roulants (vélos, véhicules, motos)
- d) Autres produits de santé et les services similaires
- Équipement de protection individuelle (EPI)
 - Équipements médicaux
 - Intrants de laboratoire
 - Produits désinfectants (gel, savon, alcool,)
 - Entreposage des produits médicaux et non-médicaux
 - Entreposage des moustiquaires imprégnées d'insecticide
 - Services de transport et distribution à travers les provinces (multimodal)
- e) Consultants (Firmes)
- Conception, production et diffusion des émissions, spots et documentaires sur la lutte contre les maladies
 - Agence de communication
 - Cabinet d'audit financier des comptes
 - Agence d'études, de recherche et enquête dans le domaine de santé
- f) Consultants (Individus)
- Informaticien
 - Spécialiste des énergies renouvelables
 - Architecte
 - Ingénieur BTP
 - Ennoblisser Textile
 - Expert en techniques d'impression
 - Expert en protection de l'environnement (élaboration des PGES)
- g) Tout autre prestataire en dehors de la catégorisation ci-haut est également invité à se manifester.
7. Le présent Avis s'adresse non seulement aux nouveaux soumissionnaires, mais également à tous ceux qui sont habituellement contactés par SANRU ASBL dans le cadre de ses différents marchés à travers le pays.
8. Des informations additionnelles peuvent être obtenues au Bureau SANRU ASBL sur simple demande écrite adressée à procurement@sanru.cd.
9. Demander l'agrément auprès de SANRU ASBL revient à fournir un dossier complet comprenant les pièces suivantes :
- a) Une lettre de soumission de la Manifestation d'Intérêt et le formulaire de renseignement sur le candidat prestataire dûment signés (à télécharger)
 - b) Une fiche d'identification du candidat prestataire
 - c) Un prospectus présentant de façon claire et concise l'entreprise (non applicable aux consultant individus)
 - d) Les documents légaux d'existence (pour les sociétés) : RCCM, Id. Nationale, Numéro impôt et tout autre document d'appartenance à une corporation ou un corps de métier
 - e) Un relevé d'identification bancaire (RIB) dûment signé par la banque émettrice





f) Des références des clients majeurs des trois dernières années (2021, 2022 et 2023)

Les pièces ci-dessus énumérées sont obligatoires ! Et elles doivent être écrites en français et déposées physiquement au bureau SANRU ASBL sis N° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe, à Kinshasa, Référence : Immeuble Interpol, Courriel : procurement@sanru.cd.

10. Les dossiers réceptionnés seront évalués en deux temps : une évaluation administrative (documentaire) et une descente sur terrain pour vérifier l'exactitude des éléments fournis (dénomination, visibilité de la dénomination, adresse physique, bureaux, showroom, ...)

Dr NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D

Directeur Exécutif

